



REGION PACA

Ensemble, résistons à la pression !

De nouveau, la grande braderie d'automne :

C'est bien connu, la fin de période estivale donne lieu à un grand lessivage, débarrassage, tri sélectif et mise au rebut.

Tous les arguments sont là pour préparer le long et douloureux hiver qui nous attend :

- Baisse d'activité et/ou de chiffre d'affaire,
- Disparition de certains métiers, de certaines formations
- Externalisation de services (entretien, ...), sous-traitance,
- Ventes de centres, ouverture d'agence

MOBILITE, FLEXIBILITE, RENTABILITE

Tout est bon pour justifier les nombreuses pressions que la ligne managériale va exercer sur le personnel.

A ton retour de congés, ton hiérarchique risque fort de t'interpeller : *« j'ai quelque chose pour toi, passe à mon bureau, je vais t'expliquer ! »*

Quelle que soit ton contrat (CDI, CDD), ta fonction (formateur (trice), personnel administratif, commercial ou technique), tu te retrouves seul(e) face à ton chef.

« Je te propose une mission à X kilomètres ; comme tu n'as pas trop de boulot ici, (ou que ton service va être entièrement revu et/ou supprimé). Ce sera mieux pour toi (patati-patata). Tu réfléchis et tu me donnes la réponse..... dans 5 minutes. Tu comprends, il n'y a pas que toi.... Mais j'ai préféré te le proposer d'abord »

Là, tu te sens très très seul(e)...

SUD te conseille :

- 1) Gagne du temps, ne signe rien sur le champ (ne pas réagir dans l'émotion, laisser venir la réflexion)
- 2) Exige une proposition écrite et signée qui précisera tes conditions de travail (durée, lieu, contenu, prise en charge des frais supplémentaires)
- 3) Si le hiérarchique ne veut pas s'engager par un courrier signé, écris lui (courrier ou mail) en reprenant les termes de la discussion : « vous m'avez bien dit ceci, cela, etc ».

Sinon toutes les propositions faites oralement disparaissent le moment venu, même avec un document **non** signé

- 4) Si désaccord ou si rendez-vous pris, **ne pas y aller seul(e), ne JAMAIS y aller seul(e)**. Ce témoin (délégué syndical, DP) permet de relativiser le rapport de force, d'alléger la pression et d'éviter que les propos ne soient déformés
- 5) Surtout, répondez au courrier reçu : ne pas répondre équivaut à une acceptation !

Dans tous les cas de changement de lieu, d'emploi, de fonctions, de mission, de classe etc... **prendre conseil** pour savoir dans quel cadre intervient ce changement et de **quel droit** relève-t-il :

Est-ce une **mobilité** géographique, **locale, régionale, nationale** ?

Est-ce une reconversion professionnelle ? Un emploi qui disparaît ?

Est-ce un **avenant** ? Un **nouveau** contrat ? Une lettre de **mission** ?

Dans un contexte où tout se gère au cas par cas, chaque situation doit être finement analysée grâce à un maximum de précisions.



Face à ces pratiques d'isolement, de pressions individuelles, restons mobilisés ensemble pour résister et préserver nos emplois, nos conditions de travail, notre plus-value et la qualité de notre travail.

Organisons une réponse unitaire contre les pressions et violences faites aux salarié(e)s

Informez-vous, ne restez plus seul(e), contactez le délégué syndical SUD FPA de proximité